

## *Morges à l'origine*

**Du point de vue géographique**, qu'était l'emplacement de la future ville de Morges avant 1286 ? Le delta de la rivière « La Morges » dans le Léman. Un delta = un terrain plat de combat entre le lac et les alluvions. Reconstitution de ce que serait le lieu « si Morges n'avait pas été créée ». Terrasses lacustres des 3m, 10m., 30m., 50m. Morges bâtie sur le sable.

**Le nom de la ville** vient sans conteste de la rivière éponyme. La racine d'origine gauloise « morga » ou « murga » signifie la frontière, la limite. Presque partout où l'on trouve une bourgade du nom de Morges (Nom très répandu Morgex, Murg, Maerjelen) coule à côté une rivière faisant frontière ou limite.

**Histoire du lieu avant la fondation.** Rappel des stations néolithiques. Marcelin remonterait à l'époque gallo-romaine. Tolochenaz, Vufflens, Echichens (Joulens) de même que Lonay préexistaient, donc le territoire de la future Morges était au moins parcouru et il faut postuler l'existence d'une ou plusieurs routes, gués ou pont(s). [Vufflens – Morgette – Chenaillettaz – Lonay ? / Route royale Prélionnaz – pont au Petit Dézaley ? / Route littorale, puisqu'un gibet se dressait près du lac]. Deux sources permettent d'en savoir un peu plus. D'après le procès de 1296 par lequel le sire de Vufflens réclamait ses droits sur l'emplacement : (messelier + gibet), des pêcheurs vivaient à cet emplacement où se trouvaient aussi des pâturages. Une analyse des pollens emprisonnés dans le ciment utilisé pour les murs de la base du château indique un endroit largement sauvage.

Replaçons la fondation de Morges dans la longue et fort riche **histoire de cette entité qu'est une ville**. D'une certaine manière, Morges est l'héritière d'une longue tradition. Les villes les plus anciennes fouillées actuellement remontent à 6'500 ans avant J. – C. sur le plateau anatolien. Les diverses civilisations antiques avaient porté leurs cités à un très haut niveau de sophistication, d'art, de technique : la ville était le lieu de la puissance et du sacré ; un centre de commerce et de culture : Athènes, Rome, Bagdad ou Cordoue. Troublante est aussi l'histoire de l'expansion de la ville dans le monde. Certains continents ou parties de continents sont restés totalement dépourvus de villes avant que les Occidentaux ne les importent, alors que des civilisations sans contact entre elles inventaient la ville à un bout du monde ou à l'autre.

Se poser des questions sur l'histoire des villes amène obligatoirement à se demander : « mais au fond, **qu'est-ce qu'une ville ?** ». On constate rapidement que cette question banale n'est pas simple à résoudre, car prendre en compte uniquement des aspects extérieurs (forme du bâti, nombre d'habitants) se révèle insatisfaisant. Les spécialistes nous orientent du côté de la multiplicité des fonctions. Une définition descriptive du phénomène urbain : une ville est un commutateur : c'est un lieu qui reçoit et envoie toutes sortes de flux : des personnes, des marchandises, des ordres, de l'argent, des informations entrent et sortent. La ville les trie, les organise, voire les fabrique au service de sa population et de toute la population de sa zone d'influence. De plus, la ville est un nœud dans un réseau urbain vers lequel elle émet et reçoit des impulsions. Appliquant à la ville du moyen âge, une définition proche de celle que je viens de donner, Paul Hofer, détermine un diagramme hexagonal qui présente les six aspects qui forment la ville médiévale. Il n'y a ville qu'à la condition qu'il existe une majorité de ces six qualités.

**Le temps des villes** : Dans l'histoire de la ville, en Occident, se produit un phénomène curieux. Après l'empire romain, durant le haut moyen âge, les invasions, on assiste à une quasi disparition de la ville. Pendant quatre ou cinq cents ans, en exagérant à peine, on peut dire qu'il n'y a plus de ville en Europe. Puis, lentement d'abord, à partir du Xe siècle, en l'espace de deux ou trois cents ans, l'Europe va littéralement se couvrir de villes. On enregistre un mouvement absolument extraordinaire de fondations, créations, renaissances, promotions de ville de la Méditerranée à la Baltique. C'est vers la fin de ce mouvement que se place la naissance de Morges. On relève des exemples très éloquents, par exemple, en Angleterre justement au moment où les Savoie sont mêlés de près aux affaires du royaume. En Allemagne, la colonisation de l'est sème les villes par milliers. En Alsace, les empereurs fondent aussi, tandis que dans le Sud-Ouest français, les bastides s'élèvent par centaines. De même en Italie, etc.. Qu'en est-il sur le territoire de ce qui deviendra la Suisse ? De ce point de vue, la (future) Suisse est totalement européenne, elle aussi se couvre de villes, peut-être simplement un peu plus tardivement qu'ailleurs. Paul Hofer a recensé 197 villes médiévales sur notre petit territoire (sans la partie méridionale). Même si un bon nombre n'ont pas subsisté en tant que telle, c'est le nombre historique le plus élevé de villes enregistré chez nous, même en comparant avec notre époque moderne d'urbanisation. On remarque que ce sont les fondations les plus anciennes qui ont le mieux subsisté, celle du XIe et XIIe s.. De ce point de vue, Morges

qui se place parmi les plus récentes est une exception. A deux exceptions près (Le Locle en 1508 et Carouge en 1777) après le XIV<sup>e</sup> siècle, il n'y aura plus aucune fondation de ville en Suisse. Evidemment, la maison de Savoie, en tant que puissance montante et moderne pour l'époque n'allait pas demeurer en reste : de 1214 (Chillon) à 1337, elle fonde une trentaine de villes neuves. Si l'on ajoute les fondations seigneuriales qui, sur le même territoire, ne dépendent pas directement des Savoie, une trentaine également, on arrive donc au total de 60 villes fondées en 115 ans ! Une vraie frénésie, en tout cas un mouvement tout à fait extraordinaire et unique dans notre histoire. En particulier, le pays de Vaud, qui, en 1200, à part la « vieille » cité épiscopale de Lausanne ne comptait que quatre agglomérations qui peuvent être considérées comme villes a vu en un peu plus de cent ans un paysage de petites villes s'insinuer dans le paysage uniquement rural préexistant.

**Les causes de cette explosion urbaine :** A cette période, dans tout l'Occident chrétien médiéval un essor démographique sans précédent et une conjoncture économique très favorable sont les raisons fondamentales de ce foisonnement de fondations urbaines. Dans ce contexte, les Comtes de Savoie appliquent une double stratégie, économique et politique. Ils choisissent de placer leurs bourgs en des lieux favorables, à des passages obligés le long des grandes voies de communications – en particulier sur les routes qui d'Italie mènent en Flandres, au Brabant, puis plus tard en Champagne -. Ces endroits sont forcément propices au commerce et à l'artisanat et, grâce aux taxes prélevées, sources de richesses pour le trésor comtal. Par ailleurs, ils situent leurs villes comme des pions d'une gigantesque partie d'échec parfois séculaire qu'ils se livrent avec leurs puissants voisins concurrents (en particulier dans le pays de Vaud contre les Zaehringen). Les villes neuves ont effectivement une fonction stratégique très importante : défense et pénétration en territoire concurrent sinon ennemi. Les enceintes complètent la forteresse et la population fournit les soldats nécessaires.

**La fondation de Morges, elle-même :** A la mort du comte Philippe, leur oncle, Louis I avait dû laisser le pouvoir comtal à son frère Amédée V et se contenter du pays de Vaud. Il semble bien que l'empereur Rodolphe, auquel la maison de Savoie se heurtait, - comme d'ailleurs à tous les empereurs de cette période – ait voulu jouer un frère contre l'autre. Dans l'espoir d'affaiblir la Savoie, il aurait soutenu Louis, sire de Vaud, évincé du pouvoir suprême contre son frère, le comte régnant. Pour ce faire, lui, l'empereur, qui prenait systématiquement le parti de l'évêque de Lausanne, précisément pour réduire la Savoie, se place cette fois du côté de Louis contre l'évêque et autorise le sire de Vaud de fonder Morges, placée comme un coin entre, à l'ouest, St.-Prex, fondée en 1234 par l'évêque et à l'est Lausanne et Ouchy, possessions du dit évêque. Morges serait donc née d'un coup du gigantesque jeu d'échec que se livraient les grands d'Europe, en l'occurrence l'Empereur et la Maison de Savoie. Au demeurant, vous savez qu'on ne possède aucune trace historique directe de la création de Morges. On en est même réduit à déduire la date de fondation d'une série d'autres informations. La cité n'existe pas en 1285, puisqu'elle n'est pas mentionnée par la liste des terres que Louis reçoit. Le château existe en 1287, puisque le sire de Vaud y reçoit l'hommage d'un vassal. La ville reçoit ses franchises en 1294. En 1296 a lieu devant le comte Amédée, le procès en arbitrage entre Richard de Duin, seigneur de Vufflens, lésé par la création de la ville sur ses terres et Louis, constructeur de la ville. On retient donc la date de 1286 comme celle de la fondation de la ville neuve de Morges.

**Le visage de Morges à l'origine :** Là encore, aucun document ne témoigne directement du travail des décideurs, planificateurs ou entrepreneurs. Dans les archives, les premiers documents qui permettent de se faire une idée assez précise d'une ville sont les extendes, les reconnaissances ; en fait, il s'agit de documents fiscaux puisque ce sont des documents dans lesquels les propriétaires admettent devant notaire détenir telle ou telle parcelle, pour laquelle ils payeront l'impôt fixé en fonction de la longueur de la façade. La première reconnaissance qui nous soit parvenue et relative à Morges a été rédigée en décembre 1350, donc 64 ans après sa fondation, par un notaire nommé Nicolas d'Aubonne. La seconde date de 1367... Jusqu'aux premiers plans cadastraux qui n'apparaîtront qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, il faut analyser une suite de 9 reconnaissances pour comprendre dans le détail de quoi était composée la ville de Morges.

**Un parcellaire médiéval persistant :** Parmi les marques communes de toutes les villes médiévales européennes que l'on retrouve de Sienne à Bergen en passant par Albi on comptera peut-être : l'enceinte, l'absence de ligne totalement rectiligne même quand il s'agit de ligne droite et surtout la contiguïté générale des constructions sur des parcelles souvent étroites en direction de la rue et plus vastes en profondeur. Le constat est banal et courant, mais n'oublions jamais que ce canevas est à Morges l'héritage urbanistique le plus important de la Savoie. Une sorte de loi existe en effet qui veut que ce qu'une ville conserve le mieux à travers les siècles, c'est son

parcellaire. A Morges, les parcelles de la vieille ville inscrites au registre foncier actuellement sont souvent les cheseaux attribués aux premiers habitants par Louis de Savoie. Elles ont des largeurs sur rue différentes, la moyenne est de 1,5 à 3 toises (la toise au XIII<sup>e</sup> s. vaut entre 2.5 et 2.8 m, soit 9 ou 10 pieds de 28 cm), mais pour certaines, la largeur monte jusqu'à 4 à 5 toises. Nous avons là le probable reflet de la puissance économique de certains premiers propriétaires. Il est intéressant de noter qu'à St.-Prex fondée par l'évêque en 1234, les cheseaux attribués avaient une dimension standard pour tous, une toise de large sur 50 pieds de profondeur. La profondeur des cheseaux morgiens varie aussi : 50-60 m pour la rangée au bord du lac, 22 à 45 mètres pour les parcelles bordant les rues principales pour seulement 8 à 15 mètres à Couvaloup. Revenons à la largeur de la façade, chacun sait que cette valeur servait à prélever l'impôt : il s'élevait à deux deniers et demi la toise. A St.-Prex l'évêque prélevait un taux de 6 deniers la toise. (Heureux temps où les Morgiens étaient bénéficiaires dans le jeu du dumping fiscal !). Ce parcellaire, cet arrangement des cheseaux aux dimensions différentes mais aux proportions constantes forme avec le plan dont nous allons parler dans un instant le squelette de la ville qui est toujours présent et rendu visible par les constructions plus tardives mais implantées sur ce canevas. D'ailleurs, au cours des siècles, la ville reste étonnamment stable, environ 230 immeubles.

**Un plan suisse allemand :** Est-ce le fait qu'il avait largement fait ses preuves, par exemple dans une ville comme Berne ? Pour arranger la nouvelle ville, Louis I de Vaud et ses arpenteurs choisissent le plan actuellement appelé par les historiens de la ville « plan de Zaehringen ». On copie en somme la réussite d'un des concurrents les plus farouchement opposé aux Savoie. Il faut se rappeler que les villes ont été fondées selon des plans très divers qu'on ramène souvent à trois types : plan organique, plan (radio)-concentrique, plan orthogonal. Le plan de Zaehringen est un plan orthogonal, mais avec des caractéristiques très particulières : outre le fait, habituel au moyen âge, que les droites ne sont pas absolument rectilignes comme elles le sont dans les damiers romains, ce plan privilégie une direction dans laquelle se développent des rues principales larges – servant de marchés / foires – parallèles pendant que les transversales restent étroites et décalées les unes par rapport aux autres. Entre les rangées intérieures, des ruelles servant d'égouts séparent les rangées de cheseaux. On note encore – mais nous en avons déjà parlé – « ses rapports fixes de longueur et de largeur tant du cheseau en tant qu'unité de construction que pour le rapport de largeur entre la rue principale et les rues secondaires ». Dans le modèle zaehringien, les édifices publics ont une position écartée : c'est précisément la position de l'église de Morges adossée au rempart à l'extrémité orientale de la ville. Une seule place « trou » la ville, la place du marché où, beaucoup plus tard, on érigera l'hôtel de ville. Mais cela n'est pas une caractéristique du type de plan.

Comment comprendre la demi-rue de Couvaloup qui n'utilise pas tout l'espace disponible en parallèle de la Grande-Rue ? Puisqu'elle existe dès la fondation de la ville, on peut y voir un signe de grande réussite de la ville : ayant eu plus de succès que prévu, les planificateurs ont dû rajouter une demi-rue non prévue dans leur concept initial ou, au contraire, - ce serait alors un signe de redimensionnement - dans leur idée, une troisième rue parallèle (comme à Berne) était prévue, mais devant le maigre succès, ils renoncèrent à la lotir en entier. D'après M. Paul Bissegger, aucune des interprétations ne s'impose.

**La défense :** Ce n'est pas le lieu de s'étendre sur le château. Il est clair cependant que érection de la forteresse-résidence et de la ville vont de pair. Il n'y a qu'à voir comment le donjon est parfaitement dans l'alignement de la rue Louis-de-Savoie, (afin de mieux surveiller) pour constater cette conception globale. Pour la ville, le fossé, l'enceinte et les portes sont les éléments de défense. Ils sont présents dès le début, même si l'enceinte commence par être probablement une palissade de bois. On ne sait pas quand la muraille de pierre fut réalisée. Entre les maisons de la dernière rangée et le mur aucun espace. M. Grandjean parle incidemment de l'existence à Morges d'une double enceinte (braie) qui permettrait entre les murs la manœuvre des défenseurs ( ?). On finira donc par utiliser la muraille comme mur arrière des bâtisses situées au fond des cheseaux de la rangée nord-ouest de la Grande Rue. L'église elle-même – mais c'était à l'époque un privilège de bâtiment public – s'appuyait sur le mur, tout comme elle finira par utiliser la porte comme clocher. La tour du Bluard qui termine la ligne de défense au nord-est sera construite plus tard.

**Quelques détails** permettent de se faire une idée plus concrète de Morges des origines : A part le château, toutes les maisons sont construites en bois. Même si certains bâtiments sont plus anciens, ce que nous voyons aujourd'hui est une ville du XVIII<sup>e</sup> construite sur le squelette médiéval. Les recherches de M. Bissegger ont mis le doigt sur l'existence d'un four banal à la place du marché, d'un moulin (peut-être antérieur à la ville) avec son

brief qui continua de couler en ville en aboutissant à la rue des Tanneurs (qui aux premiers siècles n'était pas habitée par des tanneurs), d'une boucherie à l'av. des Alpes.

**La durée de construction de la ville** n'est pas documentée. Par contre, on connaît le fait que la ville de Châtel-St.-Denis a été construite en 5 ans, de la décision à la réalisation complète (1297-1302). On peut donc, par analogie, supposer que Morges fut elle aussi rapidement « sur pied »

**Les premiers habitants de notre ville** étaient donc des gens qui avaient accepté l'offre de Louis I d'un cheseau dans son nouveau lotissement pour y construire leur habitation. La carte de M. Bissegger indique que ces gens venaient surtout de la région proche, mais de nombreuses exceptions indiquent une immigration de zones relativement éloignées. Nous avons déjà mentionné que Louis de Savoie se livrait au « dumping fiscal ». Le cens de 2.5 deniers par toise prélevé sur la longueur de la façade était plus modeste que les impôts prélevés dans d'autres villes et bien sûr que les charges pesant sur les ruraux corvéables et taillables à merci. Mais surtout, selon l'usage, le fondateur octroya à Morges une charte de franchises (1294). Comme de coutume, à Morges, c'est le texte des franchises de Moudon qui sert de modèle. Qu'est-ce que ces franchises ? Une sorte de contrat de départ établi entre le seigneur et ses nouveaux sujets urbains : d'un côté le Seigneur s'engage à respecter ces franchises et de l'autre, il fixe clairement les devoirs auxquels ses sujets s'engagent en reconnaissant son pouvoir. Ce que le Seigneur offre c'est avant tout la sécurité et l'ordre qui permettront le bon déroulement de la vie économique, ce que les sujets apportent c'est naturellement le payement des redevances et le service armé : mais toujours dans des proportions prévues d'avance. Implicitement la communauté urbaine reçoit une reconnaissance, puisque par exemple le Seigneur s'engage – pour les délits ne relevant pas de la haute justice – à faire juger le « bourgeois » par ses pairs. L'histoire dit que, dans ces villes nouvelles, cette communauté se renforça et s'organisa d'abord à l'occasion de la construction des murailles et de leur entretien dont la tâche lui revenait et en participant à la gestion de l'hôpital. Mais c'est là un autre sujet.

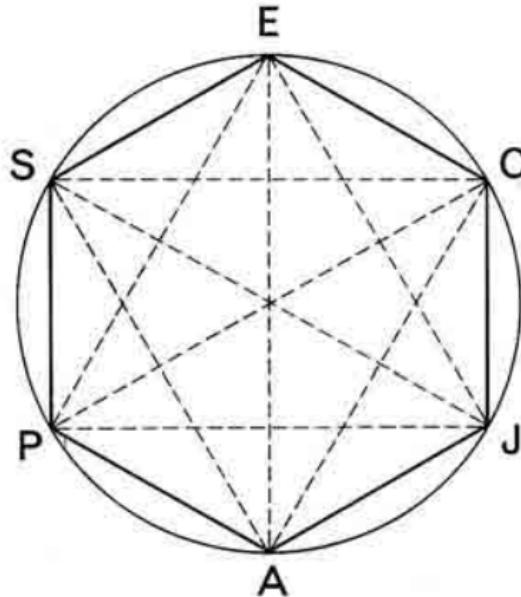
**Caractéristiques de la fondation de Morges** dans le grand mouvement du temps des villes :

- ⇒ création ex nihilo
- ⇒ fondation laïque (ni église, ni couvent préexistant)
- ⇒ création de la ville en liaison avec celle du château (port)
- ⇒ utilisation du plan zaehringien
- ⇒ fondation d'une ville (tardive) qui subsistera sans régresser au stade de ville naine

## Bibliographie

Hofer Paul	Les villes neuves du moyen âge entre Genève et Constance (chapitre de "Villes suisses à vol d'oiseau" de Hans Boesch, Paul Hofer et Swissair-Photo)	Kümmerly & Frey	Berne	1963
Bissegger Paul	La ville neuve de Morges au XIVe siècle à travers les ressourcements fonciers (Chapitre de "Le Pays de Vaud vers 1300", cours public publié par A Paravicini)	Cahiers lausannois d'histoire médiévale n°6, UNIL	Lausanne	1992
Grandjean Marcel	Villes neuves et bourgs médiévaux, fondement de l'urbanisme régional (Chapitre de "L'homme dans la ville" Cours public de l'Université de Lausanne 1983-84)	Payot	Lausanne	1984
Grandjean Marcel	Vers une histoire fondamentale de l'urbanisme médiéval dans le Pays de Vaud	Nos monuments d'art et d'histoire n°4		1984
von Büttner H	Markt und Stadt zwischen Waatland und Bodensee bis zum Anfang des 12. Jahrhundert	Revue suisse d'histoire n°1		1961
Meyer André	L'architecture profane (surtout chapitre V La ville)	Ars helvetica n° IV (Publication de la confédération à l'occasion du 700e) Editions Deser Tina	Disentis	1989
Andenmatten Bernard, de Raemy Daniel, sous la dir. de	La maison de Savoie en Pays de Vaud (surtout le chapitre l'urbanisme)	Payot	Lausanne	1990

*Structure économique*  
marché, artisanat, commerce



*Structure sociale*  
artisans, marchands,  
clergé, patriciat

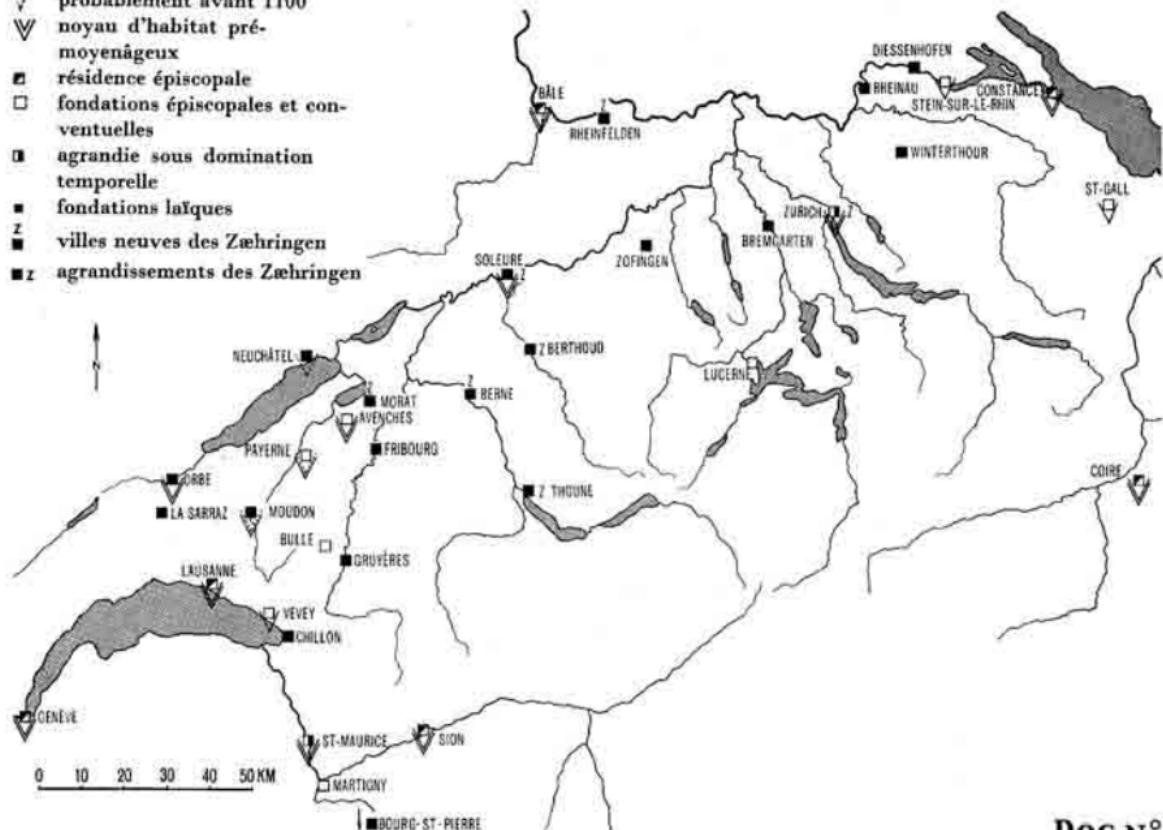
*Vitalité politique*  
rayonnement  
individuel

*Position dans le réseau*  
*des communications*  
voies terrestres et  
fluviales, pont, halte,  
lieu de transbordement

*Personnalité juridique*  
constitution communale,  
organismes, juridiction

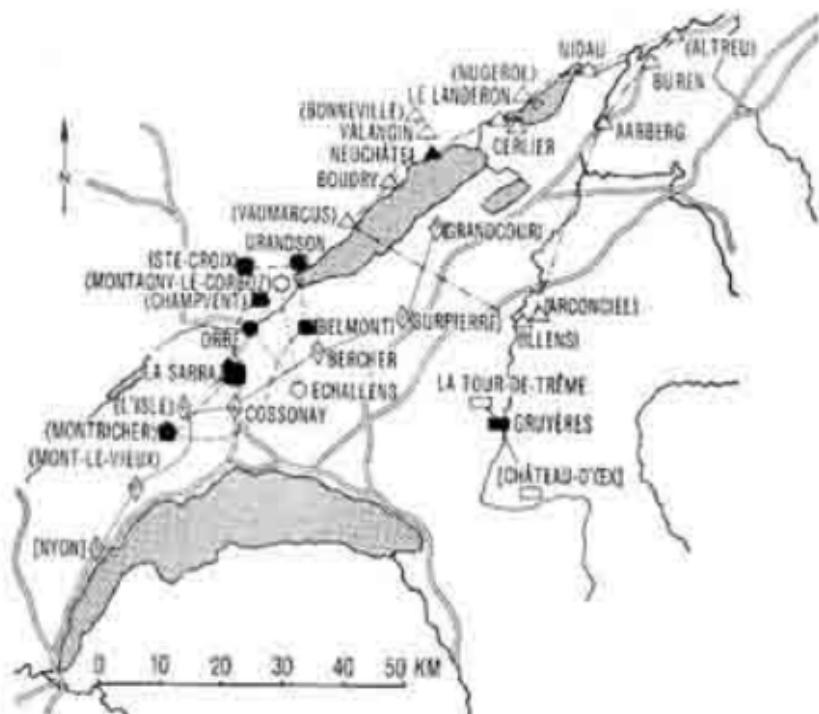
*Forme architecturale*  
plan, réseau des rues,  
bâtiments publics,  
remparts

- ✓ villes et marchés avant 1100
- ✓ probablement avant 1100
- ▼ noyau d'habitat pré-moyenâgeux
- résidence épiscopale
- fondations épiscopales et conventionnelles
- agrandi sous domination temporelle
- fondations laïques
- z villes neuves des Zähringen
- z agrandissements des Zähringen



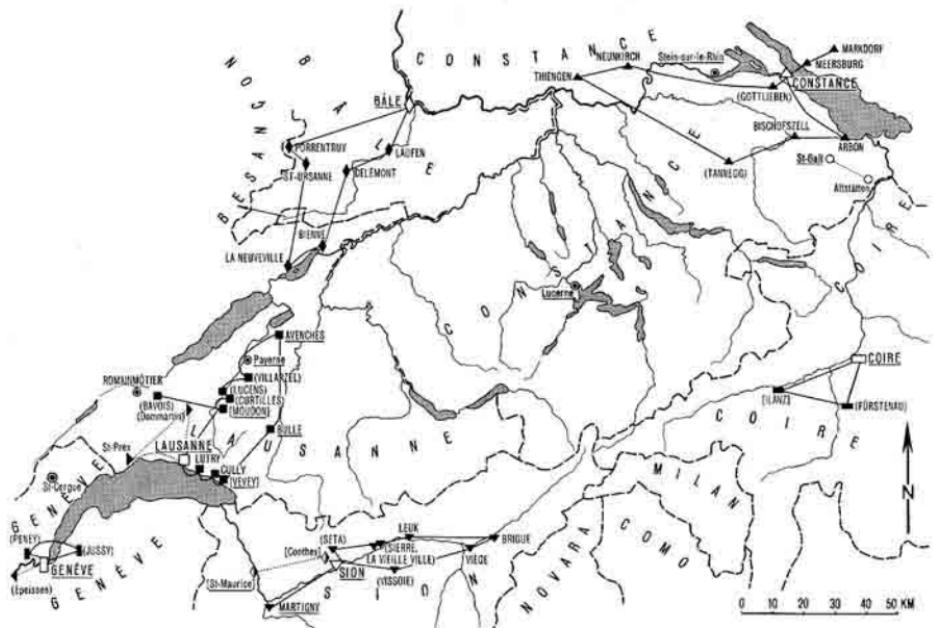
DOC N°2

*Les anciennes villes entre Genève et le lac de Constance. Etat à la fin du 12<sup>e</sup> siècle*



*Dynasties fondatrices de moindre importance.*  
 Suisse romande à l'exclusion de la maison de Savoie, des comtes de Genève et des ducs de Zähringen. D'après H. Ammann.

- 12<sup>e</sup> siècle
- 13<sup>e</sup>–14<sup>e</sup> siècles
- [NYON] attribution douteuse
- (BONNEVILLE) disparue ou subsistant en tant que village
- Voies commerciales
- ◊ Seigneurs de Cossonay
- Seigneurs de Grandson
- △ Comtes de Neuchâtel
- Seigneurs de Montfaucon
- Comtes de Gruyère



**Fondations ecclésiastiques.** 12<sup>e</sup>–14<sup>e</sup> siècle. D'après H. Ammann, L. Kern, K. Schib.

## LAUSANNE

□ siège épiscopal

## BULL

fondation épiscopale

St-Pre

### **fondation conventuelle**

[MANZI]

## Attribution douteuse

**LEANE  
(TAMNE)**

attribution douteuse  
disparue ou subsistant com

[VANNES]  
[VEVEY]

disparue ou subsistant comme existante avant 1300.

## ■ ■ ■ Evêques de Genève

■■■ Evêques de Lausanne

21

Constance

— 10 —

Sign  
Cairo

Collège St-Victor, Canada

College St-Victor Gen  
Chapitre de Lausanne

## Chapitre de Lausanne

Abbaye de St-Maurice  
Abbaye de St-Gall

■ Conrad, due de Zähringen

1119-1150

Berchtold IV 1150-1185

Berchtold V 1185-1218

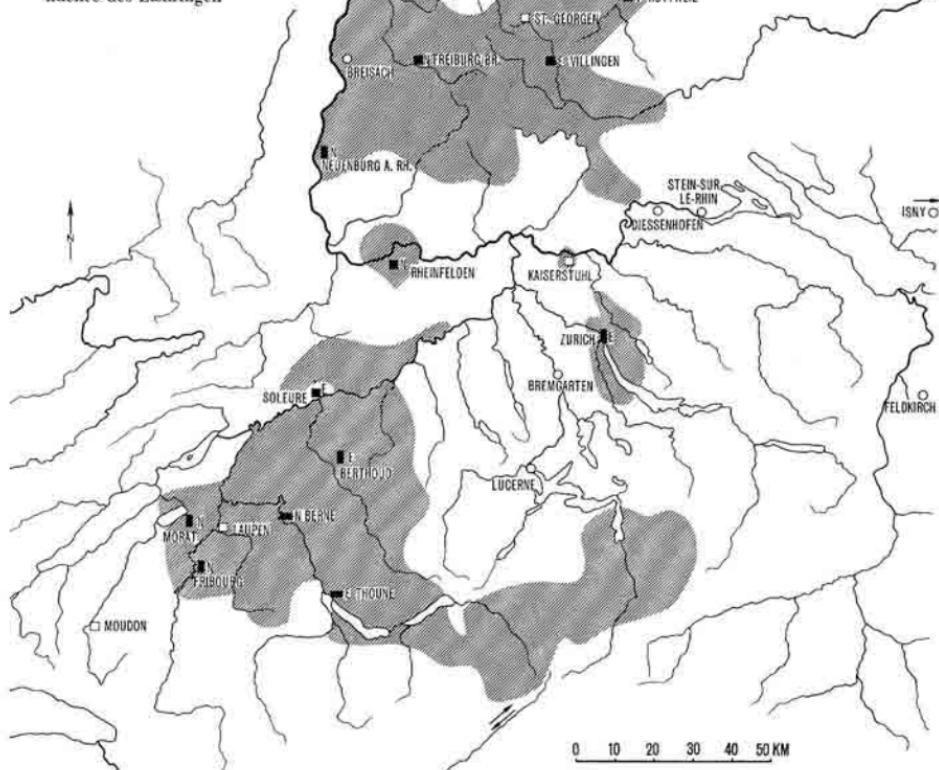
hachures: territoire des avouerries  
et rectorat des Zähringen

N villes neuves

E agrandissements d'établissements anciens

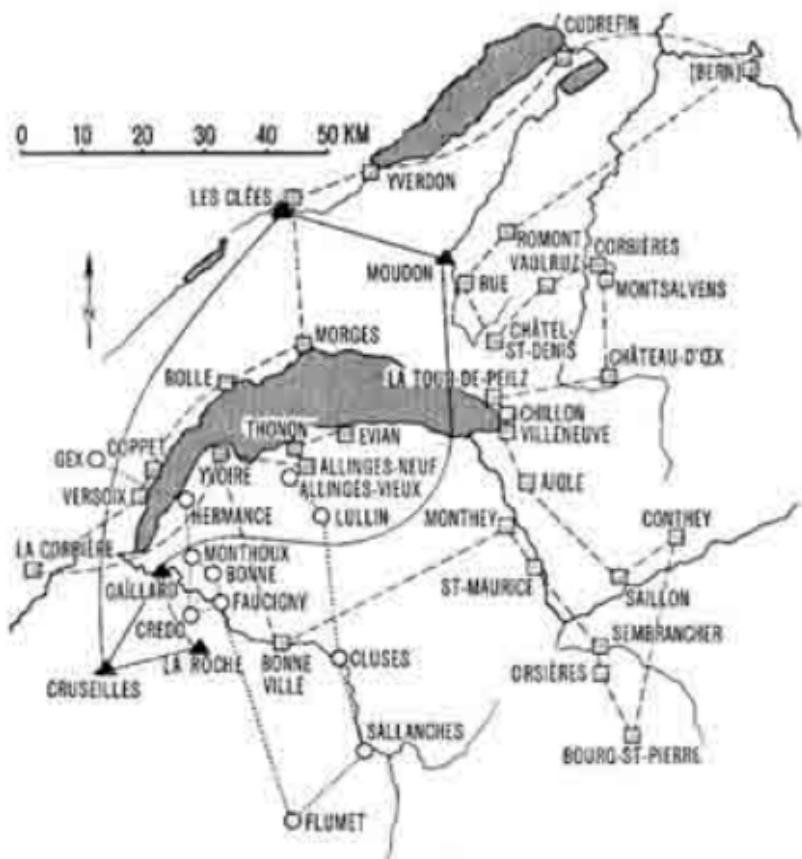
□ origine zähringienne douteuse

○ établissements urbains sous l'influence des Zähringen



*Le système des villes zähringiennes. Etat au début du 13<sup>e</sup> siècle, d'après H. Ammann, P. Kläui, H. Büttner; complété par P. H.*

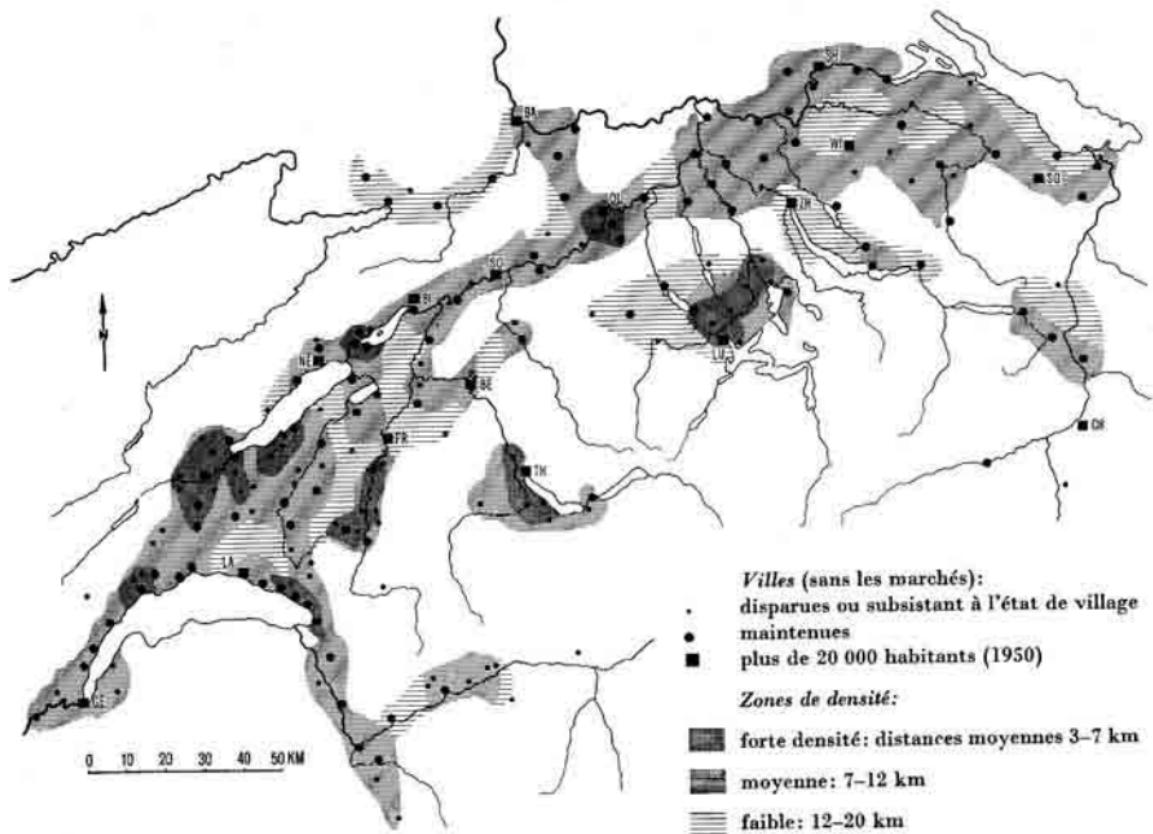
DOC N°5



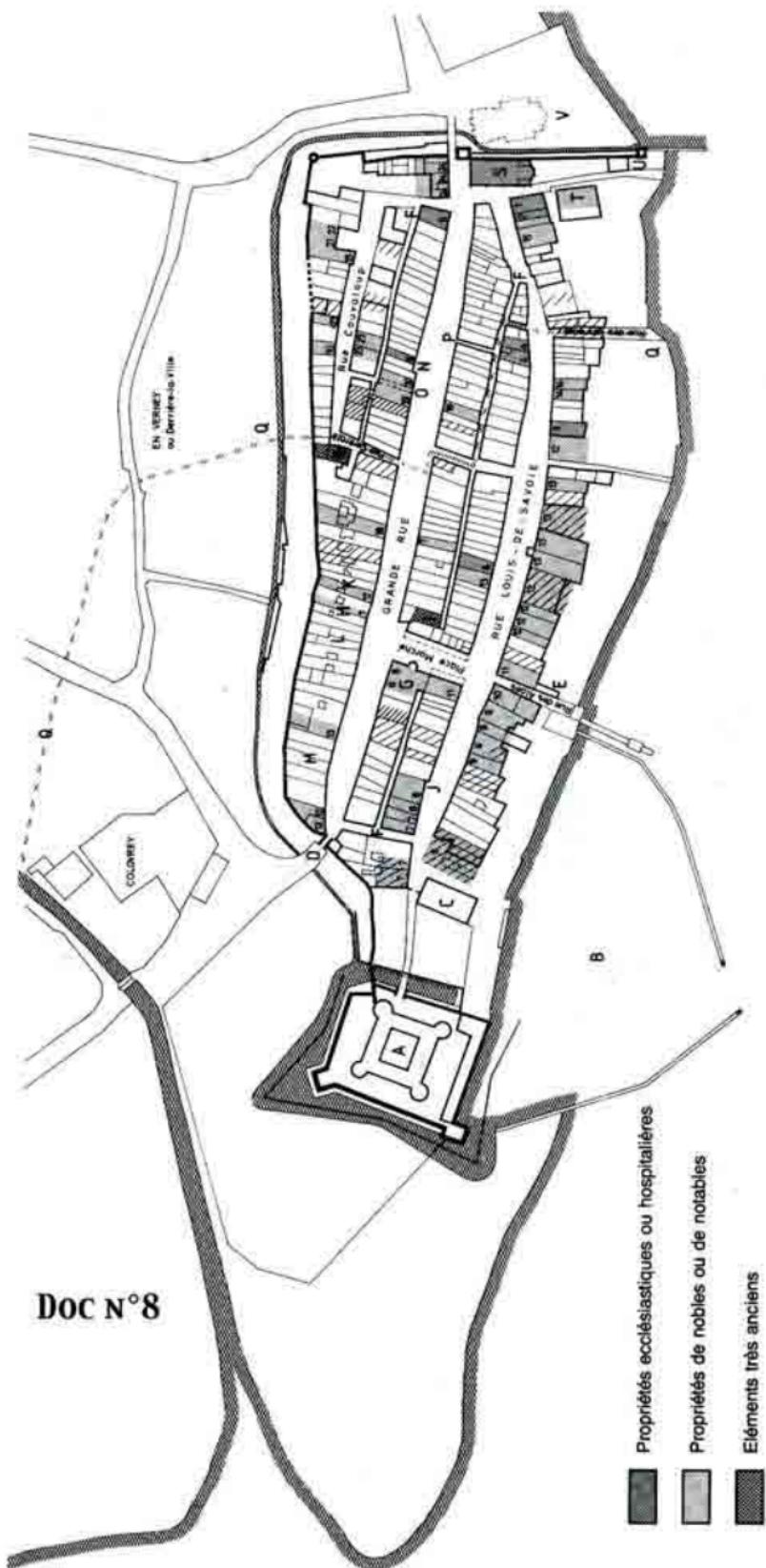
## DOC. N°6

*Dynasties fondatrices: Valais, Suisse romande, Haute-Savoie. 12<sup>e</sup>–14<sup>e</sup> siècles. D'après L. Blondel, H. Ammann, E. Usteri.*

- Maison de Savoie
- Seigneurs de Faucigny
- ▲ Comtes de Genève



*Le paysage urbain au bas moyen âge. Suisse allemande et française actuelle, y compris les Grisons, à l'exclusion du Tessin. Etat vers 1400.*



DOC N°8

Origines des habitants de Morges  
vers le milieu du XIV ième siècle

